

Pour une Renaissance européenne

Liberté, protection, progrès



Défendre notre liberté

✓ Créer une Agence européenne de protection des démocraties

Dans nombre d'Etats membres, les campagnes électorales sont la cible d'actions de désinformation de grande ampleur. Comme en témoigne un récent Eurobaromètre, la lutte contre la désinformation dans les médias et le risque d'ingérences dans les élections sont devenues des préoccupations majeures des citoyens européens.

A l'initiative de la Commission européenne, un réseau européen de coopération électorale a été créé en 2018 afin de permettre aux autorités nationales de détecter rapidement les menaces sur les élections au Parlement européen, d'échanger des informations et d'apporter une réponse coordonnée. Il faut aller plus loin. La sécurité des élections nationales est un bien européen commun. Sur le modèle de Frontex ou de la Force européenne de protection civile, l'Agence européenne de protection des démocraties devra s'appuyer **sur une réserve d'experts nationaux mobilisable pour appuyer aider chaque Etat membre à protéger son système électoral** contre les attaques ou les manipulations. Aujourd'hui, par exemple, les Etats-Unis déploient des dizaines d'experts en cybersécurité pour protéger les processus électoraux dans les pays baltes ; cette protection nécessaire doit être fournie par les Européens eux-mêmes.

✓ Interdire le financement des partis politiques européens par des puissances étrangères

Le financement des partis politiques européens (PPE, PSE...) fait l'objet d'un encadrement, mais celui-ci n'est pas suffisant pour protéger la vie de nos démocraties des influences étrangères (aucune règle européenne n'encadre le financement de ces familles politiques par des partis nationaux eux-mêmes financés par l'étranger). Il faut ainsi **réviser le règlement sur le statut et le financement des partis politiques européens** pour prohiber non seulement le financement direct des partis politiques européens par des intérêts étrangers mais leur **financement indirect** (via des partis nationaux ou des dons privés).

✓ Bannir d'Internet tous les discours de haine et de violence

A l'initiative de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, la Commission a proposé le 12 septembre 2018 une nouvelle législation pour **lutter contre la propagande terroriste en ligne**, qui obligera les plateformes à retirer ce type de contenu dans un **délai d'une heure**. Notre objectif est d'aboutir à une adoption du texte avant les élections européennes.

Il faut **élargir ce dispositif aux discours de haine et de violence sur Internet, notamment les discours racistes et antisémites, ou les contenus pédopornographiques**. L'Allemagne a donné l'exemple en 2017 en se dotant d'une loi sur les réseaux sociaux ; le Président de la République a annoncé des mesures similaires lors de son discours au CRIF. C'est aussi au niveau européen que cette initiative doit être portée pour être pleinement efficace.

Protéger notre continent

✓ Remettre à plat l'espace Schengen

Nous devons revenir à l'esprit initial autour duquel il a été fondé : bénéficier d'un espace de libre circulation sans contrôles aux frontières appelle en contrepartie le respect d'obligations strictes (**liberté et sécurité**). Celle, dès l'origine, de contrôler la frontière extérieure, qui devient une frontière commune. Celle, désormais, alors que l'enjeu migratoire est devenu majeur, d'harmoniser les politiques d'asile. Cela implique : (i) **une obligation plus stricte pour chaque Etat de l'espace Schengen de contrôler ses frontières** (vérification annuelle, suspension temporaire ou définitive en cas de défaillance), avec **une police des frontières communes** en appui (Frontex en cours de renforcement vers 10 000 hommes, comme proposé dans le discours de La Sorbonne) ; (ii) **un office européen de l'asile** (aussi proposé à La Sorbonne) pour harmoniser les pratiques d'accueil et de refus et éviter ainsi les mouvements migratoires « secondaires » au sein de l'UE ; (iii) **une solidarité entre pays européens dans l'accueil des réfugiés** (ceux qui ont droit à l'asile), de manière pragmatique (pas sous forme de quotas *obligatoires*, mais possiblement via une contribution accrue à Frontex, à des projets de développement en Afrique...) ; **un pilotage politique renforcé, dédié à la question des frontières et des migrations, dans un « Conseil européen de sécurité intérieure »** réunissant régulièrement les ministres de l'intérieur.

✓ Etablir un traité européen de défense et de sécurité

Le domaine de la défense européenne est un de ceux qui a connu, depuis le discours de La Sorbonne, le plus d'avancées (Initiative européenne d'intervention, Fonds européen de défense pour financer des programmes de R&D et d'équipement communs, programmes industriels bilatéraux – avion du futur et char du futur avec l'Allemagne, réflexions sur les conditions de mise en œuvre de l'article 42.7 du Traité sur l'UE – la clause d'assistance mutuelle du traité), parallèlement à une présence active et visible dans les initiatives de l'OTAN (présence française en Estonie / Lituanie). Nous devons désormais **renforcer ces engagements, avec les pays ambitieux et volontaires, et ancrer le Royaume-Uni dans la défense européenne** même après le Brexit (ainsi que la Norvège), **en lien avec l'OTAN** et les actions existantes de l'UE.

Cette ambition renforcée pourra prendre la forme d'**un traité de défense et de sécurité** (un traité sera de toute façon nécessaire avec le Royaume-Uni après le Brexit) pour **définir ces engagements supplémentaires : augmentation des dépenses militaires, clause de défense mutuelle rendue opérationnelle** (un simple principe est posé dans le traité UE), **pilotage politique par un Conseil de sécurité européen associant le Royaume-Uni** pour préparer, par une analyse et compréhension commune des défis stratégiques, nos décisions.

✓ Garantir une juste concurrence

La protection du modèle européen joue aussi dans le champ économique. Nous devons répondre aux stratégies offensives de nos concurrents.

Nous devons **réformer notre politique de concurrence**, pour permettre **l'émergence d'acteurs européens capables d'affronter le marché mondial**, acheter européen dans les secteurs stratégiques comme la défense et l'espace (principe de « **préférence européenne** ») et **renforcer le nouveau dispositif européen de contrôle des investissements stratégiques** (qui ne permet pas d'interdiction des investissements sensibles au niveau européen).

De la même façon, **notre politique commerciale doit être revue**, pour appliquer **un principe de réciprocité dans l'ouverture de nos marchés publics** et être plus exigeants dans l'élaboration et l'application de nos accords commerciaux. En particulier, **l'Union européenne ne devra plus conclure d'accord de libre-échange avec un pays ne respectant pas l'accord de Paris sur le climat**. Nous devons **restreindre** (par ex. taxes anti-*dumping* et anti-subsidies) **ou empêcher l'accès au marché européen d'acteurs économiques qui ne respectent pas des standards essentiels** (en matière environnementale, sanitaire, fiscale, de protection des données).

Retrouver l'esprit de progrès

✓ Créer un « bouclier social »

La révision des règles sur le travail détaché et la création, actée début 2019, d'une Autorité européenne du travail, sont des étapes essentielles d'un agenda de convergence sociale et de lutte contre le *dumping* au sein de l'UE. Il faut aller plus loin, au bénéfice de tous les travailleurs européens : chacun doit bénéficier d'un véritable « bouclier social ». Ce **bouclier social** consisterait à rendre contraignants certains principes du Socle européen des droits sociaux, proclamé par les institutions européennes le 17 novembre 2017, et à aller au-delà. Deux principes sont particulièrement importants : **un salaire minimum européen décent pour tous**, qui serait adapté à chaque pays, en respectant les pratiques nationales mais qui serait discuté collectivement chaque année (22 des 28 pays de l'Union ont un salaire minimum ; dans 10 pays, ce salaire est inférieur à 50 % du salaire médian) ; **une étape supplémentaire dans la réforme du travail détaché, pour aligner le paiement des cotisations sociales au niveau du pays d'accueil** quand celui-ci est plus élevé. Dans cet esprit de convergence, l'application de standards sociaux essentiels devrait devenir une condition au versement des fonds structurels européens.

✓ Renforcer nos engagements pour le climat et la santé

L'UE doit **fixer des standards ambitieux (0 carbone en 2050 ; division par deux des pesticides en 2025**, comme la France l'a défini au niveau national) et **adapter ses outils** pour protéger la santé et l'environnement.

Il s'agira ainsi de créer **une Banque européenne du climat pour financer la transition énergétique**. Après la chute du Mur de Berlin, en 1990 a été créée la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ; l'enjeu est aujourd'hui d'être en Europe à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique. La forme reste à définir : filiale de la Banque européenne d'investissement ou nouvelle structure, par exemple.

Pour assurer la **sécurité alimentaire** partout dans l'UE (les chaînes de production et distribution étant intégrées), **une force sanitaire européenne** permettra de renforcer les contrôles et de mener des enquêtes dans plusieurs pays en cas de problème (ex. récent de la viande polonaise), comme le Président de la République l'a proposé à La Sorbonne (des progrès ayant déjà été enregistrés depuis pour coordonner les forces nationales).

Afin d'assurer **une évaluation scientifique indépendante** des substances potentiellement dangereuses (ex. du glyphosate), **un fonds public européen** devra être créé. A l'initiative de la France, une première **réforme de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)** a abouti en 2018 : elle vise notamment à garantir la transparence des évaluations par un accès

automatique des citoyens à toutes les études soumises par l'industrie dans le processus d'évaluation du risque, et à renforcer l'indépendance des informations par l'obligation faite aux entreprises de notifier à l'EFSA toutes les études diligentées (sans avoir la possibilité de cacher les études défavorables). Il faut cependant aller plus loin, comme le Président de la République l'a proposé dans son discours au Salon de l'Agriculture en février 2019, et faire de l'EFSA le « tiers de confiance qui réconcilie les agriculteurs européens et la société », en renforçant encore son indépendance et sa transparence.

Plus largement, **c'est l'ensemble de nos politiques européennes qui doit concourir à cet impératif climatique**. Dans les négociations sur le **budget européen** (cadre financier pluriannuel 2021-2027), nous devons être plus ambitieux que l'objectif proposé par la Commission d'avoir au moins 25% des dépenses de l'UE contribuant aux objectifs climatiques. La **Banque centrale européenne** doit également s'inscrire dans cette démarche ; les chefs d'Etat et de Gouvernement pourraient donner cette impulsion en faveur d'une prise en compte accrue de l'objectif de développement durable par la BCE, notamment à l'occasion de la nomination de son futur Président. A plus long terme, aucune option ne devra être exclue, notamment une modification de son mandat en ce sens, lors d'une révision des traités.

✓ **Faire de l'UE une puissance d'innovation**

Pour protéger les citoyens et préserver la concurrence sur le marché, l'UE doit être à la pointe d'une régulation efficace des géants du numérique, en prévoyant, comme pour les grandes banques, **une supervision européenne des grandes plateformes** : la création d'un statut d'« acteur systémique », reposant sur un faisceau d'indices (taille, position dominante, utilisation des données des utilisateurs...), permettrait de cibler les acteurs concernés, qui se verraient appliquer un encadrement strict, à la hauteur de leur responsabilité pour garantir un environnement économique équitable et transparent : sanction accélérée des atteintes à la concurrence, ouverture obligatoire de certaines données d'intérêt général, transparence des algorithmes..., potentiellement sous l'autorité d'un régulateur européen.

L'UE ne doit pas seulement réguler, elle doit innover. Elle doit pour cela soutenir l'innovation de rupture, à l'instar de la « DARPA » américaine (financement important, large autonomie donnée aux gestionnaires de programmes leur permettant de faire des paris technologiques à haut risque). Ces principes sont en partie déjà appliqués dans le projet-pilote de **Conseil européen de l'innovation** pour 2019-2020 (qui traduit sous un autre nom l'idée promue par le Président de la République à La Sorbonne d'« Agence européenne pour l'innovation de rupture »), mais ils devront être renforcés dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel et, surtout, celui-ci devra être doté d'un budget à la hauteur de l'ambition européenne (en se rapprochant du budget américain) de devenir un **leader en matière d'intelligence artificielle**. C'est aussi l'une des priorités de la coopération franco-allemande définie dans le traité d'Aix-la-Chapelle.

Une Europe tournée vers l'avenir doit travailler avec **l'Afrique**, en dépassant l'approche défensive de protection des frontières face aux migrations : un « pacte d'avenir » au niveau européen devra appuyer son développement de manière ambitieuse, en soutenant l'investissement privé, en multipliant les partenariats universitaires, en soutenant l'éducation des jeunes filles...

Une Conférence pour l'Europe

- ✓ Dans le cadre des élections européennes, les citoyens européens choisiront leurs représentants pour cinq ans ; les institutions seront renouvelées (nouvelle Commission, nouvelle présidence du Conseil européen et de la BCE). **C'est l'occasion de définir une feuille de route ambitieuse pour l'UE**, en y associant directement les citoyens.

A l'automne 2019 pourra ainsi se mettre en place une **Conférence pour l'Europe** réunissant des **représentants des institutions** et **associant des panels citoyens**. Elle pourra auditionner, pendant plusieurs mois, des intellectuels, les partenaires sociaux, des représentants spirituels et religieux... Elle aura vocation à **passer en revue les politiques de l'UE et son fonctionnement institutionnel**, à **identifier les grandes priorités et les changements nécessaires** pour les mettre en œuvre, **sans tabou** (nouvelle législation, changement de traité...).

Sur la base de ces propositions, les changements requis seront décidés et mis en œuvre. En fonction de l'ambition de chacun, **les Etats membres pourront choisir d'avancer à des rythmes différents**, selon les projets, de manière toujours ouverte à tous les Etats de l'UE.

L'Union européenne a besoin de ce moment de réflexion et de débat, ouvert et délibératif.